

**Vous les aimez...
un peu... beaucoup... à la folie**

**1 MOIS
GRATUIT**

**1 médaille
connecté
offert
PAR ANIMAL**

**10% de remise à vie
sur la cotisation
du 2^{ème} animal**



Prenez soin de leur santé !

Assur O'Poil

L'ASSUREUR SANTÉ CHIENS CHATS



TEL : 0 800 29 108

www.assuropoil.be

QUESTIONS RÉPONSES

🐾 À partir de quel âge mon animal peut-il être assuré ?

**Assur O'Poil prend en charge votre animal dès 2 mois révolus et jusqu'à 10 ans (moins 1 jour).
Une fois ses droits ouverts, votre animal est couvert à vie.**

🐾 Les remboursements évoluent-ils avec l'âge de l'animal ?

Non, les remboursements ne diminuent pas avec l'âge de l'animal même après ses 10 ans.

🐾 Comment se faire rembourser ?

Il suffit de nous retourner la feuille de soins Assur O'Poil, remplie par votre vétérinaire, accompagnée de votre facture.

🐾 Suis-je libre du choix de mon vétérinaire ?

Oui, vous êtes libre du choix de votre vétérinaire.

🐾 Ai-je droit à une réduction si j'ai plusieurs animaux ?

Oui, vous bénéficiez de 10% de remise à vie sur la cotisation du 2ème au 4ème animal et de 15% de remise à partir du 5ème animal

**GARANTIE ASSISTANCE* prend en charge vos animaux
DANS LE MONDE ENTIER 24H/24 ET 7J/7**

**Assur O'Poil garantie une assistance
à tous les instants de la vie de votre animal.**

ANIMAL PERDU ?

Pas de problème, la **garantie assistance Assur O'Poil prend en charge** vos animaux partout dans le monde. Autrement dit, Assur O'Poil prend en charge la **recherche de l'animal autour de son lieu de perte** : auprès des vétérinaires, de la gendarmerie, de votre mairie et des refuges SRPA de la région. Mais aussi, la publication d'une annonce dans la presse locale (maximum 50 € TTC). En cas de décès de l'animal, vous bénéficiez de 3 entretiens téléphoniques pour vous aider psychologiquement.

**IMPOSSIBILITÉ DE VOUS OCCUPER DE
VOTRE ANIMAL ?**

La garantie assistance prend en charge selon les cas : Le transport de l'animal chez un proche en Belgique ou celui d'un proche vers votre domicile (maximum 305 € TTC). En cas de rapatriement ou de décès du bénéficiaire, le proche bénéficie d'un billet de train ou d'avion aller/retour pour le rapatriement de l'animal. Si aucun proche ne peut s'en occuper, la garde de celui-ci est prise en charge (maximum 500 € TTC). Si vous êtes immobilisé chez vous (maximum 15 jours et 15 heures de travail effectif), une aide à domicile s'occupe des courses d'alimentation de votre animal.

**MALADIE OU ACCIDENT DE VOTRE ANIMAL
À PLUS DE 50KM DE CHEZ VOUS ?**

La garantie assistance prend en charge : la recherche de la clinique vétérinaire, le rapatriement de l'animal si nécessaire ainsi que l'hébergement du propriétaire si l'animal doit être soigné sur place (maximum 300 € TTC – 3 nuits). Si le propriétaire est contraint de laisser son animal sur place dans une clinique vétérinaire, son billet aller-retour sera pris en charge afin qu'il puisse le ramener.

A l'étranger exclusivement : prise en charge des frais de consultations vétérinaires jusqu'à 500 € TTC (franchise de 20 €).

**TOUTES LES INFOS PRATIQUES 24H/24 ET 7J/7
AU 0033 9 77 40 68 52
WWW.ASSUROPOIL.FR/DOCUMENTS-UTILES**

Sur simple appel téléphonique la Garantie Assistance vous communique tous les renseignements pratiques concernant votre animal.

* conditions et modalités exactes dans la convention d'assistance aux chiens et chats n° 000001425



Assur O'Poil - Square de Meeûs, 37 - 1000 Brussel - Tél. : 0 800 29 108
HD Assurances - S.A.S. de courtage d'assurances au capital de 600.000 € - RCS Créteil 395 325 053 - Garantie financière et responsabilité civile professionnelle conformes à la loi - Immatriculation d'intermédiaire assurances 07 002 941 vérifiable auprès de l'ORIAS : 1 rue JulesLefebvre 75311 Paris Cedex 9 (www.orias.fr) - Soumise à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution ACPR : 61, rue Talbout 75009 Paris. Conformément à la Loi Informatique et Libertés N° 78-17 du 6 janvier 1978, vous pouvez sur simple demande, refuser que vos coordonnées soient transmises à des fins de communication commerciale.





Vous les aimez... Nous les protégeons !

- ✓ **ADHÉSION DÈS 2 MOIS RÉVOLUS JUSQU'À 10 ANS (MOINS 1 JOUR) POUR UN ANIMAL PROTÉGÉ À VIE**
sans distinction de race, de poids ou de catégorie
- ✓ **PAS DE QUESTIONNAIRE DE SANTÉ**
- ✓ **ANIMAL COUVERT À VIE**
sans diminution de garanties
- ✓ **PAS DE DÉLAI DE CARENCE POUR L'ACCIDENT**
- ✓ **PAS DE CARENCE POUR LA VACCINATION* ET LA STÉRILISATION****
- ✓ **UN TARIF RÉDUIT À VIE**
dès votre 2ème animal
- ✓ **45 JOURS DE CARENCE POUR LA MALADIE**
- ✓ **JUSQU'À 2500 € REMBOURSÉS PAR AN**
- ✓ **AUCUNE COTISATION NI PRÉLÈVEMENT DURANT LE 1ER MOIS D'ADHÉSION**

LES SOINS REMBOURSÉS

- 🐾 CONSULTATIONS VÉTÉRINAIRES
- 🐾 CHIRURGIE
- 🐾 HOSPITALISATION
- 🐾 ECHOGRAPHIE
- 🐾 RADIOLOGIE
- 🐾 ANALYSE
- 🐾 VACCIN
- 🐾 STÉRILISATION
- 🐾 MÉDICAMENTS PRESCRITS
- 🐾 AMBULANCE
- 🐾 DÉTARTRAGE POUR RAISON MÉDICALE
- 🐾 SCANNER / IRM



5 FORMULES pour une protection adaptée !

	FORMULES CHIEN & CHAT						FORMULE CHAT		FORMULE CHIEN	
	PRÉVENTIVE		INTÉGRALE		CONFORT		CHAT +		CHIEN +	
	MALADIE	ACCIDENT	MALADIE	ACCIDENT	MALADIE	ACCIDENT	MALADIE	ACCIDENT	MALADIE	ACCIDENT
FRAIS CHIRURGICAUX Examens pré et post opératoire (examens en vue d'une intervention chirurgicale y compris le suivi), frais liés à l'acte opératoire (anesthésie, salle d'opération, ambulance animalière), frais d'hospitalisation	80%		80%		100%		60%		60%	
FRAIS MÉDICAUX Visite, consultations, soins, médicaments et transport en ambulance animalière	-	80%	80%		100%		60%		60%	
FRAIS DE DIAGNOSTIC Analyse, examens de laboratoire, radiologie, échographie	-		80%		100%		60%		60%	
FRAIS DE STÉRILISATION	-		50 €		100 €		50 €		50 €	
1^{ER} VACCIN	15 ⁽¹⁾ €		30 €		30 €		30 €		30 €	
2^{EME} VACCIN	-		15 €		30 € (plafond annuel max)		15 €		15 €	
FRAIS DE PENSION En cas d'hospitalisation du propriétaire	-		Jusqu'à 150 € (plafond annuel max)		Jusqu'à 200 € (plafond annuel max)		Jusqu'à 150 € (plafond annuel max)		Jusqu'à 150 € (plafond annuel max)	
Garantie Assistance* 🐾 7J/7 ET 24H/24 DANS LE MONDE ENTIER										
DÉMARCHES DE RECHERCHE DE VOTRE ANIMAL EN CAS DE PERTE	Jusqu'à 50 €		Jusqu'à 50 €		Jusqu'à 50 €		Jusqu'à 50 €		Jusqu'à 50 €	
PRISE EN CHARGE DE L'HÉBERGEMENT DU PROPRIÉTAIRE SI L'ANIMAL DOIT ÊTRE SOIGNÉ SUR PLACE	Jusqu'à 300 €		Jusqu'à 300 €		Jusqu'à 300 €		Jusqu'à 300 €		Jusqu'à 300 €	
PRISE EN CHARGE DE LA GARDE DE VOTRE ANIMAL EN CAS D'HOSPITALISATION	Jusqu'à 500 €		Jusqu'à 500 €		Jusqu'à 500 €		Jusqu'à 500 €		Jusqu'à 500 €	
PRISE EN CHARGE DES FRAIS DE CONSULTATIONS VÉTÉRINAIRES À L'ÉTRANGER	Jusqu'à 500 € (franchise de 20 €)		Jusqu'à 500 € (franchise de 20 €)		Jusqu'à 500 € (franchise de 20 €)		Jusqu'à 500 € (franchise de 20 €)		Jusqu'à 500 € (franchise de 20 €)	

3 Plafonds de remboursement au choix de 1300 €, 1800 € ou 2500 € par an

* Voir aussi la Notice Convention d'Assistance

(1) Inclus un forfait annuel de 15 € pour toute souscription UNIQUEMENT en formule PRÉVENTIVE au plafond de 1800 € ou 2500 €. Pour chaque demande de remboursement, il est appliqué une franchise de 20%, avec un minimum de 15 € par acte pour les formules PRÉVENTIVE, INTÉGRALE, une franchise de 40% avec un minimum de 15 € par acte pour les formules CHAT+ et CHIEN+, pour la formule CONFORT une franchise de 30 € par acte. Exemple : sur une dépense en formule PRÉVENTIVE ou INTÉGRALE de 100 €, 20 € seront retenus (100 € - 20%) ; sur une dépense de 50 €, la retenue sera de 15 € (50-20% = 10 € donc inférieure à 15 € minimum). Pour la formule CONFORT 30 €, la retenue est de 30 € uniquement par acte.

TEL : 0 800 29 108

Conditions générales et exemples de remboursements sur www.assuopoil.fr

* forfait annuel inclus dans toutes les formules

** forfait annuel inclus uniquement pour les formules Intégrale, Confort, Chat+ et Chien+